

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

MAIRIE
DE
BOUC BEL AIR

Code Postal 13 320

N°23.01.03

Présents	26
Pouvoirs	7

OBJET :
MISE A DISPOSITION
D'UN VEHICULE DE
SERVICE A
MONSIEUR LE MAIRE
ET A MONSIEUR LE
DIRECTEUR
GENERAL DES
SERVICES POUR
L'ANNEE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 6 février

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 31 janvier

MEMBRES PRESENTS : Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Corinne LE MEUT, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Stéphane PIERRACCINI, Maëva GAUTELIER, Joseph CASSARO, Roger MOSSÉ, Dominique BIECHE, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Marie-Christine RODRIGUEZ, Catherine FOULON, Marie-Pierre VITIELLO, Florian PARIS, Camille GAIDO, Hervé CAYLA, René ALBERICCI, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE, Michèle DECHAUD, Julien BOULARD.

POUVOIRS : Pierre MARROC à Richard MALLIÉ, Véronique GARNIER à Corinne LE MEUT, Catherine BIENFAIT à Yann PERTUISEL, Patricia COTTI à Christine SICCARDI, Jean-François CAIRE à Thomas BERGÈRE, Julien ESTERINI à Mathieu PIETRI, Hortense MALLIÉ à Sophie SURACE.

Camille GAIDO a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de se prononcer sur la mise à disposition pour l'année 2023, d'un véhicule de service à Monsieur le Maire (Richard MALLIÉ) et à Monsieur le Directeur Général des Services (Bertrand LASSERRE) pour nécessité absolue de service.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'article L2123-18-1-1 du Code Général des Collectivités Locales,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après avoir délibéré,

A l'Unanimité,

APPROUVE la mise à disposition, pour l'année 2023, d'un véhicule de service à Monsieur Richard MALLIÉ, Maire et à Monsieur Bertrand LASSERRE Directeur Général des Services.

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits

Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire,
Compte-tenu de la réception en
Sous-Préfecture le :
et de la publication le :

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le

ID : 013-211300157-20230206-23_01_03-DE

EXTRAIT DU
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

REGISTRE

Publié le

S²LOW



Richard MALLIÉ
Maire.

